



Logiciel OVALE-E - Fédération Française de Rugby

PROCÉDURE D’AFFILIATION / DE RÉ-AFFILIATION

OU DE MUTATION POUR UN LICENCIÉ

POUR LA SAISON 2017-2018

La Fédération Française de Rugby a mis en place un nouveau logiciel OVALE-E qui permettra aux clubs de rugby d’être plus autonomes et met également l’affilié au cœur du processus.

Dès lors, vous trouverez, ci-dessous, la procédure que vous devez appliquer pour vous affilier, ré-affilier pour la saison 2017/2018 :

1. Le licencié reçoit de la FFR un mail personnel contenant un identifiant et un mot de passe.
2. Le licencié rentre son identifiant et son mot de passe dans le logiciel OVALE-E.
3. Le licencié remplit le formulaire de ré-affiliation / mutation à la FFR.
4. Le licencié clique pour valider l’assurance et ouvrir l’écran suivant.
5. Le licencié clique obligatoirement puis sur option 1 ou option 2.
6. Le licencié scanne sa photo d’identité, sa carte d’identité et les télécharge.
7. **Le licencié imprime le certificat médical.** Il va chez le médecin le faire remplir et signer.
8. Le licencié scanne ce certificat médical et le **télécharge** dans « certificat médical » ; l’original de ce document devra être remis au club.
9. Le licencié sauvegarde et transmet les informations au club.